

Zeitschrift: Das Orchester : schweizerische Monatsschrift zur Förderung der Orchester- und Hausmusik = L'orchestre : revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 4 (1937)

Heft: 12

Artikel: Critique musicale

Autor: Piguet du Fay, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-955221>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Critique musicale

par A. Piguet du Fay

Il est plus facile de critiquer que de mieux faire! C'est en effet une façon assez commode d'écarter une critique dont on sent la justesse, sans toutefois vouloir en convenir. Cette réponse, si facile et si juste qu'elle puisse paraître au premier abord, ne peut résister à un examen sérieux, car, pour critiquer, il faut avant tout savoir et connaître. Connaître l'oeuvre interprétée et savoir comment elle doit l'être.

En lisant les comptes-rendus des journaux locaux au sujet des concerts de nos sections, il est très rare de ne pas rencontrer la phrase suivante, qui paraît tout au moins inutile: «... résultat appréciable pour un orchestre d'amateurs...» N'est-ce pas là une disqualification, involontaire, j'en conviens, de la qualité d'interprétation du programme offert au public. Cette remarque est en tout cas superflue dans les petites localités, où tout le monde se connaît et où l'on sait parfaitement que les membres de l'orchestre ne sont pas des musiciens de profession. Les rares exceptions où un orchestre a parmi ses membres un ou deux professeurs de musique confirment la règle générale. La grande majorité des membres de nos orchestres ne peut s'adonner au plaisir de faire de la musique qu'après l'accomplissement des obligations professionnelles. Il serait intéressant de savoir dans quelle proportion les représentants de cette majorité ont fait des études musicales sérieuses et méthodiques et, ces études plus ou moins complètes terminées, combien de ces futurs musiciens ont eu la faculté ou... la volonté de s'exercer régulièrement.

Ces réserves faites, et sans insister sur ce que l'on exige aujourd'hui d'un orchestre professionnel, il semble qu'une comparaison entre ces deux groupes, en faisant bien sentir à l'un des deux — il n'est pas besoin de le nommer — son infériorité sur l'autre, manque entièrement de logique.

Des restrictions de ce genre à l'égard de nos orchestres présentent aussi à d'autres égards de graves inconvénients. N'arrive-t-il pas souvent qu'un auditeur, plus ou moins averti, soit parfaitement satisfait du concert, qui, lisant le lendemain la critique, ne trouve à son tour que l'orchestre n'a pas mal joué «pour des amateurs», car enfin, il ne tient pas à passer pour un ignorant en musique. C'est ainsi qu'une malheureuse petite tournure de phrase suffit à troubler le plaisir de cet auditeur, par le fait qu'il n'a entendu qu'un orchestre d'amateurs.

Il y a quelques années encore, les personnes n'habitant pas une grande ville n'avaient que très rarement l'occasion d'entendre un orchestre de professionnels. Avec la TSF cela a changé, sans cependant nous donner la preuve d'un réel progrès. D'autre part il est certain que les directeurs de nos orchestres, qui sont presque tous des professionnels, font de leur mieux pour obtenir des interprétations aussi parfaites que possible et qu'ils con-

naissent, tout aussi bien que les critiques, les accidents qui se sont produits au cours du concert, mais qui n'ont, en général, pas été remarqués du public. Est-ce à dire que les concerts d'orchestres de professionnels ou les récitals de virtuoses soient toujours irréprochables, même en ne tenant compte, pour ne pas prolonger la discussion, que du côté purement technique de l'exécution? Les habitués des grands concerts savent parfaitement que les petits accidents — surtout chez les instruments à vent — ne sont pas rares et cela même dans les récitals de virtuoses; il suffit souvent d'une futilité pour causer d'infimes accidents, heureusement ignorés de la presque totalité du public, même musicien. Il est en effet très rare que l'attention du public soit assez soutenue pour toujours percevoir les plus petites défaillances du soliste. On pourrait, à l'appui de ce fait, citer le cas d'un virtuose-clarinettiste célèbre qui interprétait, il n'y a pas très longtemps, la «Sonnatine» pour clarinette et piano de notre compatriote Arthur Honegger, avec l'assistance de l'un de nos plus estimés pianistes suisses. Dans le mouvement lent, qui ne présente pas la moindre difficulté, il fit entendre à deux reprises un «couac» prolongé des plus réussis, au sujet duquel il s'excusa personnellement, après le concert, après de ses connaissances, en témoignant sa surprise que pareille chose ait pu lui arriver. Mais, l'accident s'était produit, et cependant parmi les auditeurs — musiciens professionnels — interrogés à ce sujet immédiatement après le concert, aucun ne l'avait remarqué, et, comme il s'agissait dans ce cas d'une infortune, dont l'auteur était assez mortifié, la critique eut le tact de ne pas en faire mention.

Ce devrait être une règle immuable pour la critique musicale de ne pas mentionner, lors de concerts d'amateurs, des accidents de ce genre, causés par un «trac» momentané, dont les fautifs sont les premiers à s'étonner. Quel directeur d'orchestre ne pourrait pas citer de nombreux cas, où des membres dont il connaissait les capacités, ayant parfaitement joué le passage en question à toutes les répétitions, ne l'interprètent pas correctement au concert. C'est souvent tout simplement une question de nervosité. Si la critique excuse de petits accidents lorsqu'il s'agit d'un virtuose, pourquoi et de quel droit serait-elle plus sévère envers un amateur? C'est pour cette raison que le rappel dans la critique de telle ou telle mésaventure arrivée à tel ou tel instrument n'est pas seulement superflue mais donne plutôt l'impression d'une certaine malveillance, car le critique n'ignore pas que le «fautif» et ses collègues de l'orchestre, ainsi que naturellement le directeur ont été les premiers à s'apercevoir de cette erreur et à la déplorer.

Le but de cette «critique de la critique» n'est nullement d'excuser les négligences faciles à éviter, mais de réclamer pour les amateurs, non pas une indulgence plus ou moins indifférente, mais au contraire, une critique purement objective de leurs productions, sans ces inévitables restrictions au sujet de leur qualité d'amateurs. Ils savent qu'ils sont des dilettantes et la plupart d'eux ne peuvent consacrer à la musique qu'une petite partie de

leur temps; il est donc clair qu'ils ne peuvent pas rivaliser avec les professionnels. Ce que l'on peut leur demander, c'est de choisir des oeuvres musicales à leur portée et de les étudier sérieusement. Il est par contre d'autres points faibles sur lesquels la critique insiste à juste titre. C'est d'abord cet accord douteux qui est un martyre pour les oreilles musicales et, parfois aussi, une trop grande prédominance des cuivres. Il n'est pas rare d'assister à des concerts d'orchestre où l'on pourrait croire, lors même que les instruments à cordes sont en nombre suffisant, entendre une musique d'harmonie.

La critique est sans nul doute d'une utilité incontestable, mais il faut qu'elle contribue à l'encouragement et au progrès, surtout si elle concerne les productions d'artistes-amateurs.

Une histoire de Noël

La petite histoire ci-dessous est authentique car elle est arrivée, l'an passé à l'un de nos amis, qui nous l'a contée.

Le 24 décembre 1936, vers cinq heures du soir, une dame âgée, élégamment habillée, se présentait dans un grand magasin de musique. Tout le personnel disponible étant déjà occupé avec d'autres clients, le propriétaire quitta son bureau pour demander à cette cliente ce qu'elle désirait. Après des préliminaires assez compliqués, elle déclara qu'elle voulait acheter un instrument de musique pour son petit-fils, mais qu'elle ne savait pas bien ce qu'elle devait choisir.

Le marchand pressentant une affaire sérieuse, mais ne voulant cependant rien négliger, proposa, pour commencer, des flûtes-jouets en métal ou en bois, en faisant remarquer à sa cliente que ces instruments, bien que primitifs, avaient un joli son et qu'ils permettaient de jouer de petits airs avec facilité et sans que la connaissance des notes soit nécessaire. Comme la cliente ne paraissait pas enthousiasmée, le marchand lui fit alors voir de véritables flûtes, puis des hautbois, des clarinettes, des saxophones, instruments qui intéressaient spécialement notre bonne dame, mais pas suffisamment cependant pour la décider à un achat. Après les «bois», le marchand fit voir des mandolines et des guitares, puis, comme le résultat si impatientement attendu tardait encore, il pria la vieille dame de le suivre au magasin des violons. Là, il lui montra d'abord des instruments bon marché, ensuite des violons anciens, puis des altos et des violoncelles, sans pouvoir cependant arriver à la conclusion d'une affaire. La vieille dame était enchantée de tout ce qu'elle voyait, mais elle ne pouvait pas se résoudre à choisir.

Décidé à donner satisfaction à cette cliente difficile, le marchand lui montre alors des cornets à pistons, puis des cors, sans plus de succès qu'auparavant et, en constatant avec une amertume compréhensible que sa présence aurait